



COMMUNIQUE DE PRESSE DU SYNDICAT CGT CONSEIL REGIONAL
OCCITANIE DU 7 FEVRIER 2025

LE 7 FEVRIER 2025

LES AGENTS REGIONAUX DES PORTS DE SETE ET PORT-LA-NOUVELLE SERONT FINALEMENT BIEN EN GREVE CE LUNDI

Sans réponse du Conseil Régional sur les deux derniers points de blocage, les agents du Conseil Régional des Ports de Sète et Port-La-Nouvelle ont voté en Assemblée Générale à l'unanimité une grève pour ce Lundi 10 février (reconductible).

Alors que nous étions proche d'un accord, que le syndicat CGT et les agents avaient, en responsabilité, déjà fait des concessions, la Région n'a pas voulu saisir la main tendue.

La Présidente Carole DELGA endosse seule la responsabilité de l'échec des négociations et le déclenchement de cette grève.

Le syndicat CGT reste pour sa part dans l'incompréhension sur les motivations qui ont poussé à ce refus.

Les agents se rendront donc avec détermination ce Lundi Matin au Quai d'Alger Prolongé (Sète) lieu du rassemblement pour cette journée de grève.

Le syndicat CGT dénonce et condamne fermement la rumeur propagée par la Direction de la Mer selon laquelle le syndicat CGT mènerait un combat politique contre Carole DELGA ; rien de tout cela, et rappelle que statutairement l'employeur des agents régionaux est bien la Présidente du Conseil Régional et que son identité est bien Carole DELGA.

Enfin, cette séquence démontre une solidarité jamais vue entre les divers métiers du Port de Sète et Port-La-Nouvelle : Pontiers, Soudeurs, Magasiniers, Chaudronniers, Scaphandriers, Maçons, Electro-Mécaniciens.

Même les marins Régionaux, alors que non concernés par ce Règlement ont indiqué en Assemblée Générale de ce matin qu'ils s'associaient à la grève.

Tout ceci à mettre au crédit du syndicat CGT dont 90 pourcents environ des agents sont adhérents.

La CGT retrouve petit à petit la force qui était la sienne avant la décentralisation.

LE SYNDICAT CGT CONSEIL REGIONAL OCCITANIE